

## Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique **GLOTRON 70 WG***

*de la société UNITED PHOSPHORUS LTD*

*enregistré(e) sous le n°2015-2410*

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour le nom précisé dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables

*Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom " TARGET 70 WG"*

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	GLOTRON 70 WG BETTIX 70 WG TARGET 70 WG
Type de produit	Générique
Titulaire	UNITED PHOSPHORUS LTD Chadwick House, Warrington, CHESHIRE WA36AE ROYAUME-UNI
Formulation	Granulé dispersable (WG)
Contenant	700 g/kg - métamitron
Numéro d'intrant	2090077
Numéro d'AMM	2090025
Fonction(s)	Herbicide
Gamme d'usages	Professionnel

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 22 SEP. 2015



**Marc MORTUREUX**  
Directeur Général de l'Agence nationale  
de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail (ANSES)